

Merci de nous envoyer vos projets et supports visuels avant le 09 avril 2012

Le jury se réunira le vendredi 13 avril 2012

Charte Piolets Jeunes

- Les jeunes sont impliqués dans la construction du projet
- Le projet s'inscrit sur une durée suffisante pour permettre un véritable apprentissage
- Le projet vise à transmettre aux jeunes l'esprit de cordée (entraide, échange, partage)
- Le projet permet aux jeunes la découverte des activités et du milieu
- Le projet permet de faire de la prévention sur la préservation du milieu auprès des jeunes
- Le projet permet aux jeunes d'apprendre des techniques liées aux pratiques
- Le projet vise à l'autonomie des jeunes (connaissance du milieu, prévention des risques en montagne et prise de décisions)
- Le projet vise à transmettre le goût de l'effort
- Les activités se déroulent en terrain d'aventure : montagne pas ou peu aménagée
- La performance n'est pas une priorité

Critères spécifiques à la remise des prix 2012

- La structure porteuse est installée en Rhône-Alpes
- L'action doit être en cours ou déjà réalisée
- Le projet s'adresse directement aux jeunes de 14 à 22 ans
- Les projets permettant de rendre la montagne accessible à des publics « éloignés culturellement et financièrement » des activités de montagne seront valorisés
- Les jeunes et leurs référents devront participer au week-end Piolets Jeunes

Les projets seront sélectionnés en fonction de la charte Piolets Jeunes et des critères évoqués ci-dessus. Deux prix seront remis : le prix lycée et le prix association.

Pour les structures qui ne pourront pas participer à cette édition 2012 mais qui souhaitent candidater, sachez que l'évènement sera reconduit en 2013.

Les jeunes devront présenter leur projet lors de la remise des prix. Afin de rendre la présentation dynamique, il serait intéressant d'avoir un support visuel tel qu'un diaporama ou un petit film (court).